

Audilab : un réseau de correction auditive certifié AFNOR

Tweet 3

J'aime 1

+1 0

Share 1

L'enseigne spécialisée Audilab s'annonce comme « le premier réseau d'audioprothésistes à bénéficier de la marque NF Service Audioprothésiste ». Un certificat qui vise à garantir la qualité des services rendus dans le secteur de l'audioprothèse, du premier contact avec le patient souffrant de troubles de l'audition jusqu'au suivi pour toute la durée de l'appareillage.

Appareil auditif

Intra-Auriculaires

Formation en 3 Mois

audioformation.fr/assistant_audiopr

Devenir Assistant Audioprothésiste! Formation par pros de l'Audition

Protection Audition

audioprothésistes indépendants, centres mutualistes et grandes enseignes peuvent volontairement se faire certifier et valoriser la qualité de leur service.

Cette marque de confiance délivrée par AFNOR Certification repose sur le respect de sept engagements de service reprenant le code de déontologie européen et les bonnes pratiques de la profession en matière de prestation de service et de vente.

- Des engagements pour améliorer les conditions de prise en charge des malentendants
- Garantir l'identification, la formation et la qualification du personnel ainsi que la formation continue

Cette nouvelle marque NF Service Audioprothésiste a été élaborée à l'initiative de l'UNSAF (Syndicat national des audioprothésistes) et en concertation avec toutes les parties prenantes de la filière.

Les pouvoirs publics, les fédérations professionnelles, les associations de consommateurs et les représentants d'organismes d'assurance maladie ont travaillé conjointement à l'élaboration de la nouvelle norme européenne NF EN 15927 « Services offerts par les audioprothésistes ».

Celle-ci porte sur les prestations offertes par les audioprothésistes et définit les exigences minimales garantissant un service de qualité pour guider les patients dans leurs choix. Ainsi, les

Une info, un mot-clé...

Recherche

- Déterminer le profil auditif du patient à l'aide d'un bilan et de tests audiométriques aux normes pour garantir des diagnostics fiables afin de lui proposer un choix de systèmes auditifs adaptés
- Accueillir de façon personnalisée dans des locaux insonorisés et parfaitement équipés pour des consultations discrètes et efficaces
- Réaliser des essais
- Délivrer des instructions claires pour l'utilisation des appareils et conseiller selon le besoin exprimé
- Contrôler l'efficacité du dispositif et s'assurer du suivi du patient ainsi que de la coordination avec le médecin prescripteur
- Assurer un service après-vente de qualité et fournir des accessoires adaptés
- Mesurer la satisfaction du patient pour vérifier s'il utilise l'appareil auditif et si l'appareil est adapté à ses besoins

Il aura fallu cinq ans d'étude de faisabilité et de travaux avant de publier la norme, suivi de deux ans pour la tester. Audilab est le premier réseau d'audioprothésistes à être audité et à appliquer la norme sur tout son réseau. C'est la qualité de l'accueil et le professionnalisme de l'audioprothésiste et de ses équipes qui sont vérifiés. L'audit est réalisé sur place par AFNOR Certification, organisme national, indépendant et reconnu.

Chaque audioprothésiste est contrôlé sur la traçabilité de ses rendez-vous, ses méthodes de travail, le suivi de formations et la gestion du matériel. L'assistante est questionnée sur la qualité des informations données aux patients, l'entretien des locaux, la traçabilité des échanges avec les clients, la tenue des dossiers du personnel et la connaissance des accessoires. Le technicien SAV est audité sur l'établissement des devis, la qualité des informations données aux patients et sur sa connaissance des accessoires.

« Depuis la création d'Audilab en 1985, j'ai cherché à établir et améliorer sans cesse un réseau homogène par ses méthodes de travail, les exigences de formation initiale et continue du personnel, le niveau élevé d'équipement des centres pour réaliser des tests de haute précision nécessaires à une optimisation de l'adaptation des aides auditives. Notre réseau est le seul à garantir cette homogénéité de prise en charge dans chacun de ses 80 centres et à le prouver chaque année depuis 2002, année de sa certification par le groupe AFNOR. Le meilleur appareil ne donne de bons résultats pendant toute sa durée de vie que s'il est adapté et suivi dans le cadre d'une prestation de haute qualité » conclut Benoit Roy, président du réseau Audilab.

Autres articles dans la même rubrique

- Consommation : le marché doit s'adapter aux seniors et mieux répondre à leurs besoins
- Achat, vice caché et vente annulée : remboursement intégral même après utilisation
- Doro Store : un tout premier magasin à Paris
- Wistiki : un wist pour ne plus égarer vos affaires !

certification ISO 22301

www.duquesnegroup.com

Premier cours certifiant ISO22301 par des praticiens certifiés

Rachat de crédits

Widex

Les appareils auditifs

Suivez-nous via

Newsletter

Facebook

Twitter

Articles les plus...

RÉCENTS

POPULAIRES

COMMENTÉS

- Obsèques : comment s'organiser ?
- L'OMS part en guerre contre la sédentarité
- Doro : partenaire officiel de la Fédération Française de Bridge
- Elections 2014 : un service d'accompagnement des personnes âgées au bureau de vote
- Calculez le montant de votre retraite avec 60 millions de consommateurs